

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°170**

Semaine : du 09 au 13 novembre 2009

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage

Albayane du 09/11/09

Les véritables raisons de la cherté des médicaments

Les médicaments sont trop chers, on le savait depuis des lustres, on l'a écrit sur ces mêmes colonnes depuis des années et on a mis des suggestions, préconisé des pistes, des sujets de réflexions afin de revoir à la baisse le prix des médicaments pour pouvoir permettre leurs accès à une frange plus large de notre population, surtout les citoyens les plus démunis...

L'économiste du 10/11/09

Médicaments : les parlementaires défendent leur rapport

Le ministère de la santé n'a pas pu s'opposer à la pratique commerciale des laboratoires

Les coûts élevés perturberaient la gestion de l'AMO et du RAMED

« Nous avons été frappés par la multiplicité des marques et prix pour un médicament », lance d'emblée Khalid Hariri, rapporteur de la mission parlementaire d'information sur le médicament (cf. aussi www.leconomiste.com). En effet, la mission a révélé, à titre d'exemple, qu'il existe 137 présentations différentes de l'Amoxiciline, 62 de l'Amoxiciline clavulanique, 60 du paracétamol, 53 du diclofénac... les différences des prix entre des marques d'un même médicament peuvent atteindre 600%. Les différences de prix d'un même médicament et de la même marque peuvent dépasser 300% selon l'endroit où le médicament est acheté ...

L'économiste du 11/11/09

Hépatite B

Un nouveau médicament bientôt sur le marché

5% de la population atteinte

Le dépistage et le vaccin restent les meilleurs outils de prévention

Mal connue, moins populaire que l'hépatite C, l'hépatite B n'en constitue pas moins un problème de santé publique à l'échelle nationale. Cette maladie insidieuse, qui se développe lentement, est à l'origine d'une morbidité grave et chronique. Selon l'OMS, « c'est la forme la plus grave des hépatites virales »...

Le matin du 11/11/09

Médicaments

Baisse éventuelle des prix

Une mission d'information sur « le prix des médicaments au Maroc » a été mise en place à la chambre des représentants

L'accès du patient au traitement demeure incontestablement tributaire à son droit aux services de santé et aux médicaments qui ne doivent en aucun cas faire l'objet de considération et de calculs à caractère concurrentiel ou libéral susceptible d'être appliquées à ce marché à l'instar d'autres produits.

Toutefois, le droit d'accès aux services sanitaires et aux médicaments, qui reste l'un des facteurs principaux du développement social, fait face à de nombreuses contraintes inhérentes essentiellement à la hausse des prix des médicaments, ce qui conduira à priver nombre de malades du système de soins, notamment les patients qui ne bénéficient guère d'une couverture médicale...

Le canard libéré du 13/11/09

Arnaque pharmaceutique : mode d'emploi

En réalisant une enquête sur les prix des médicaments au Maroc, un groupe de députés à la première chambre, a frappé un grand coup. Mené par le docteur Bourkadi, pharmacien de son état, les membres de cette commission ont livré, au terme de leurs investigations, un rapport accablant pour les lobbys des labos. Il en ressort, chiffres à l'appui, que les prix de nombre de médicaments sont excessivement chez nous que nombre de pays voisins...

La vie éco du 13/11/09

Une politique du médicament

De prime abord, saluons l'initiative des parlementaires : activer la fonction d'enquête ne peut que redorer le profil un peu terne de la vénérable institution. Souhaitons toutefois que le dossier sur le médicament ne suive pas le cheminement de celui sur le CIH. Le médicament appelle un débat national serein. Sans excès, ni légèreté. Loin de toute polémique, de coups fourrés ou d'opprobre jeté sur des professions ou des administrations. L'enquête parlementaire portant sur un échantillon restreint de médicaments de marque les plus consommés révélait que ces prix étaient généralement très élevés ...

www.casafree.com-

MAP – 09/11/09

Maroc : Un rapport parlementaire évoque une éventuelle baisse des prix des médicaments, les professionnels récriminent le coût élevé de production

L'accès du patient au traitement demeure incontestablement tributaire à son droit aux services de santé et aux médicaments qui ne doivent en aucun cas faire l'objet de considérations et de calculs à caractère concurrentiel ou libéral susceptibles d'être appliquées à ce marché à l'instar d'autres produits. Toutefois, le droit d'accès aux services sanitaires et aux médicaments, qui reste l'un des facteurs principaux du développement social, fait face à de nombreuses contraintes inhérentes essentiellement à la hausse des prix des médicaments, ce qui conduira à priver nombre de malades du système de soins, notamment les patients qui ne bénéficient guère d'une couverture médicale. De malades du système de soins, notamment les patients qui ne bénéficient guère d'une couverture médicale....